

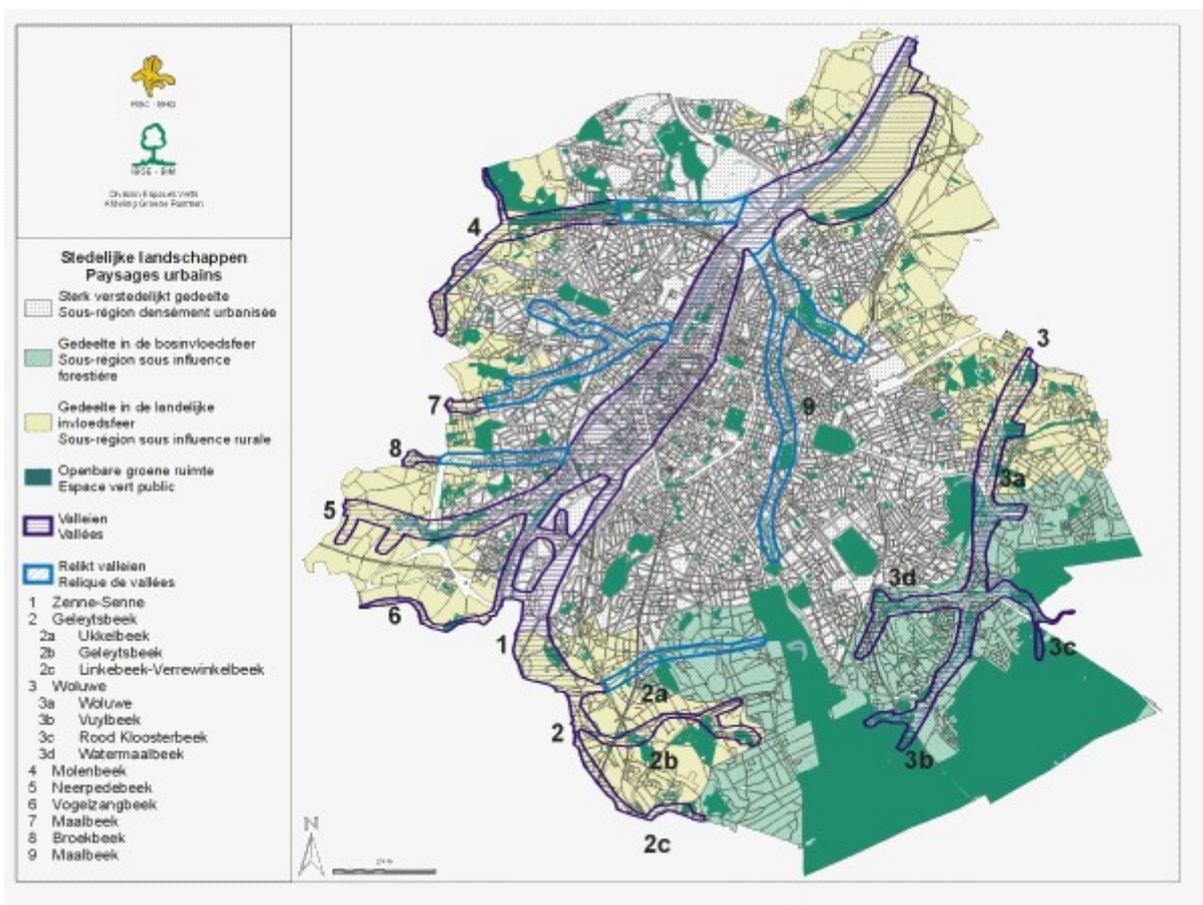
2. LES PAYSAGES URBAINS

1. Quatre paysages pour une ville

Pour un promeneur attentif, Bruxelles n'est pas uniforme : des "paysages", des "ambiances" spécifiques sont clairement perceptibles qui diffèrent par leurs caractéristiques écologiques (morphologie, végétation, ...), historiques et structurelles (type d'urbanisation, réseau d'infrastructures, ...).

Il peut reconnaître quatre grands types de "paysages": un paysage marqué par le passé hydrographique, la ville dense qui comprend le centre et la première couronne, une zone sous l'influence de la forêt de Soignes et les reliques du passé rural.

Carte 2.1 : Les paysages urbains



2. Le paysage marqué par le passé hydrographique

L'attractivité de bon nombre de grandes villes réside dans la présence d'un fleuve majestueux ou d'une grande rivière qui les parcourt. Actuellement, la seule voie d'eau à ciel ouvert qui traverse Bruxelles de part en part est le Canal reliant Anvers et Charleroi. Outre son importance économique, il a une importance géographique et culturelle non négligeable, mais, vu son caractère industriel et son aspect localement désaffecté, il constitue plus une rupture qu'un élément structurant du tissu urbain. Dans la zone urbanisée, les berges du canal sont complètement bétonnées. Cependant, en deuxième couronne, elles possèdent une valeur écologique assez importante : les rives herbeuses sont riches en espèces, surtout à Anderlecht. Dans cet environnement industriel, ces berges jouent à la fois le rôle de refuge et de voie de pénétration pour la faune et la flore. De plus, la partie sud du canal présente une certaine valeur paysagère due à ses rangées de peupliers.

L'histoire du développement de Bruxelles est indissociable de celle de ses cours d'eau et de ses prairies marécageuses. Bruxelles et ses environs se sont développés dans la plaine alluviale marécageuse de la Senne. Le village moyenâgeux de "Bruocsella", implanté dans les méandres de la rivière s'est développé dans son lit majeur. La Senne et ses affluents, Woluwe, Geleytsbeek, Pede, Molenbeek, ..., le long desquels s'implantent de nombreux ateliers, manufactures et industries, sont à l'origine de la prospérité de la ville. C'est donc surtout du point de vue historique et culturel que ce paysage est important. Dans le passé, les vallées de la Senne et de ses affluents formaient un ensemble dense mais discontinu de zones humides (ou souvent inondées). Cependant, depuis la fin du 18^e siècle, le réseau hydrographique a subi d'importantes modifications : les étangs ont été asséchés pour plus de 75% de leur superficie et les cours d'eau ont été voûtés pour une petite centaine de kilomètres.

Les zones humides sont intéressantes à plus d'un titre : elles présentent souvent un niveau élevé de biodiversité, en habitats et en espèces, et elles constituent, lorsque leur gestion est adéquate, des bassins-réservoir potentiels pour l'absorption des crues. Actuellement une partie des ruisseaux tel la Woluwe sont remis à ciel ouvert afin de recréer des zones humides et de favoriser la biodiversité dans la Région.

3.La ville dense, au centre et en première couronne

La partie centrale de la Région se caractérise par une urbanisation et une occupation maximale du sol. Elle est structurée par des fronts de bâtisses continus.

Les espaces verts se répartissent entre d'assez grands parcs publics, comme le parc de Bruxelles, le parc Josaphat, le parc du Cinquantenaire ou le Jardin botanique, et des squares: squares Ambiorix et Marie-Louise, square Steurs,... Leur statut est très clairement défini. Beaucoup d'entre eux sont des sites classés. Ils assurent les fonctions habituelles des espaces verts urbains : détente, récréation, embellissement ... La flore et la végétation y présentent un degré d'artificialité très élevé. Ces parcs sont généralement entretenus de manière intensive, laissant peu de liberté à la flore semi-naturelle spontanée.

En dehors des parcs classiques, la verdurisation de ce paysage est souvent due à des éléments ponctuels : plantations d'arbres en voirie, petits "coins-repos" ou très petits squares, plantations verticales le long des façades, jardins suspendus, ...

4.La zone sous l'influence de la forêt de Soignes

Le paysage placé sous l'influence ancienne et actuelle de la forêt de Soignes est fermé, dépourvu de perspectives naturelles, et l'habitat y est en général relativement dispersé. Les grands arbres au large développement sont l'élément structurant principal. Il s'agit d'un paysage situé sur les hauteurs du sud-ouest de la ville (l'altitude y est globalement supérieure à 50 m), à Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwé-St-Pierre et Woluwé-St-Lambert, mais aussi dans le sud d'Ixelles et de Bruxelles-Ville. Même en dehors de la forêt, ces communes sont très vertes.

De nombreuses grandes propriétés, issues d'anciens lotissements réalisés aux dépens de la forêt de Soignes aux XVIII^e et XIX^e siècles, ont encore conservé des traces forestières (groupes de grands arbres, flore printanière, ...) qui se retrouve également dans la flore vernale spontanée des parcs publics, typique d'anciennes terres forestières. En général, les parcs ressemblent à des "bois" : parc Duden, parc des Sources, parc de la Sauvagère, ...

5.Les reliques du passé rural

Au cours du développement de la ville, l'espace situé à l'origine entre les anciens noyaux de peuplement a été rapidement occupé par des habitations ou des industries. Cependant, de nombreuses reliques du passé rural ont subsisté, principalement en seconde couronne. Elles se caractérisent par un paysage ouvert, une altitude moyenne dépassant rarement 50 m, et des activités agricoles : culture, élevage, ... Elles contiennent d'anciens éléments de paysage rural : haies, alignement de saules têtards, vergers, fermes, ... Assurant une transition campagne-ville, elles peuvent jouer le rôle de corridor écologique. Cependant, ce type de paysage frappe souvent par une impression de déstructuration, de juxtaposition peu harmonieuse d'éléments aussi divers qu'habitations modernes, anciennes fermes (en activité ou non), terrains de sport, grands axes de communications, entreprises, ... La plupart de ces grands complexes de terres agricoles périphériques ont

été préservés car repris au plan de secteur comme "zones de réserve foncière". Actuellement, la pression immobilière s'y fait très forte, en particulier pour la construction de grands complexes sportifs (golfs, ...).

Sources

1. IBGE 1994. "Pour la promotion du patrimoine biologique en Région de Bruxelles-Capitale", Cahier de l'IBGE n°5.
2. GRYSEELS, M., 1998. "Natuur en Groene Ruimten in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest". In : IRSNB-KBIN & IBGE-BIM, 1998. *Qualité de l'Environnement et Biodiversité en Région de Bruxelles-Capitale. Inventaire et suivi de la Flore et de la Faune. Document de travail de l'IRScNB 93, 185 p. : p. 15-33.*
3. GRYSEELS, M. 2000. "Région de Bruxelles-Capitale" in : BRICHAU, L., AMEEUW, G., GRYSEELS, M. & PAELINCKX, D. 2000. *Carte d'Evaluation Biologique, version 2, Feuilles 31-39. Instituut voor Natuurbehoud et Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement - Communications de l'Institut voor Natuurbehoud 15, Bruxelles. 203 pag. + 18 feuilles: p.155-175.*

Autres fiches à consulter

Carnet - Les sols et les paysages bruxellois

- 3. Degré de verdurisation et espaces verts
- 4. Aménagement et gestion d'espaces verts publics par l'IBGE de 1993 à 2001
- 5. Zone de protection du patrimoine biologique
- 7. Réseau hydrographique

Auteur(s) de la fiche

FEIJT Caroline, HERICKX Cécile, ONCLINCX Françoise.

Relecture

DE VILLERS Juliette, GRYSEELS Machteld.